



## Rapport annuel

## Conseil d'établissement 2015-2016

Le Conseil d'établissement [CÉ] est un lieu dynamique et stimulant où les parents élus, qui représentent l'ensemble des parents de l'école, la direction, le personnel enseignant et non enseignant, un représentant de la communauté, ainsi que deux élèves, fiers représentants de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire, traitent des sujets variés avec rigueur et attention, et ce, pour le bien de tous les élèves.

L'objectif du CÉ est d'offrir l'opportunité aux membres d'échanger, de se questionner, de collaborer et de se concerter afin de procurer à tous les élèves la meilleure éducation possible, de favoriser leur réussite, et ce, dans un milieu de vie stimulant et adapté à leurs besoins. En tant que parent, la participation au CÉ nous permet de prendre part activement au milieu d'apprentissage et de vie scolaire de notre enfant tout en ayant un impact positif sur l'environnement scolaire de tous les élèves.

Le Conseil d'établissement est constitué de vingt membres :

- Madame Nancy Auger [enseignante de mathématique]
- Monsieur Réjean Beauregard [enseignant d'histoire]
- Monsieur François Bourdon [parent et secrétaire du CÉ]
- Madame Dominique Brault [parent]
- Monsieur François Brophy [enseignant d'éducation physique]
- Monsieur Martin Dulac [représentant de la communauté]
- Madame France Farly [représentante du personnel de soutien]
- Madame Frédérique Haché [représentante des élèves de la 4<sup>e</sup> secondaire]
- Madame Josée Hamel [parent]
- Madame France Houle [représentante du personnel professionnel]
- Madame Marie Laforest [parent et substitut au président du CÉ]
- Madame Julie Lamoureux [parent]
- Monsieur Alain Laramée [parent et président de la FEEL]
- Monsieur Claude Lemay [parent et président du CÉ]
- Monsieur André Leroux [enseignant de français]
- Monsieur François Roy [enseignant d'éducation physique]
- Madame Audrey Sargent [représentante des élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire]
- Madame Anna Sasso [enseignante d'anglais]
- Madame Marie-Hélène Talon [parent et représentante du Comité de parents de la CSP]
- Madame Marie-Claude Tardif [directrice d'établissement]

Conformément à la Loi sur l'instruction publique [LIP], durant l'année scolaire 2015-2016, les membres du CÉ se sont réunis à six reprises dans une ambiance conviviale et proactive où l'ouverture, le respect, l'authenticité et la collaboration étaient au rendez-vous. Nous vous rappelons que les séances du CÉ sont publiques.

L'organisation du baccalauréat international [IB] a instauré cette année un nouveau processus de certification au moyen d'une session d'évaluations électroniques pour nos élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire. Cette session s'est déroulée en mai et a duré deux semaines. Le succès de l'organisation nécessaire à ce nouveau processus est le fruit d'un réel travail d'équipe entre le service des ressources informatiques de la CSP, des membres de l'équipe-école, le personnel de direction et le travail colossal de notre coordonnatrice du PEI, Mme Brigitte

Gascon. Les élèves ont parfois trouvé l'expérience intéressante, et parfois l'ont trouvée très stressante. Nos commentaires ont été transmis à l'IB qui s'est engagé à en tenir compte.

Outre ce dossier particulier, voici la liste des dossiers, projets et activités sur lesquels les membres du CÉ se sont penchés cette année :

- Le rôle, les fonctions et les pouvoirs du Conseil d'établissement
- Le rapport annuel des activités du CÉ
- Le budget annuel de l'école – Prévisions budgétaires
- Le budget annuel de fonctionnement du CÉ
- Le suivi et l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de notre école
- Les règles de régie interne [incluant les règles de conduite et de sécurité, ainsi que le code de vie]
- Les admissions 2016-2017
- La révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Le temps alloué à chaque matière [Grille des matières 2016-2017]
- Les activités éducatives complémentaires, les projets de voyages et les sorties culturelles 2015-2016 & 2016-2017
- Les services complémentaires et particuliers
- Les contrats de location et l'utilisation des locaux de l'école pour des fins autres que scolaires
- Les frais chargés aux parents pour l'année 2016-2017
- La session d'évaluation de fin d'année
- Les critères de sélection au poste de direction de l'école
- Les critères de promotion spécifiques à notre école
- Les critères de promotion d'un niveau à l'autre
- Une diversité d'activités [Secondaire en spectacle, fête de Noël, colloque des métiers et professions, semaines et journées thématiques, exposition des projets personnels, etc.]
- La semaine des enseignants et enseignantes
- La promotion et les projets favorisant le rayonnement de l'école
- Un retour sur les galas de fin d'année et les diverses activités
- Les nouvelles inscriptions en cours de programme à l'EEI
- L'assemblée générale des parents
- Les dossiers discutés au Comité de parent de la commission scolaire des Patriotes
- Les activités, demandes, projets du Conseil des élèves
- La journée de la Terre — Plantation d'arbres
- Les projets de la FEEL ainsi que les subventions octroyées
- Réponse à la consultation de la FCPQ sur le projet de Loi 86
- Etc.

Comme mentionné précédemment, les rencontres sont harmonieuses et proactives et chaque membre est invité à prendre la parole et à donner son opinion sur les différents sujets à l'ordre du jour. La diversité des points de vue lors des « points de parole » nous permet de faire un tour d'horizon et de favoriser une compréhension systémique de la vie à l'École d'éducation internationale. Parmi ces points de parole, retrouvons notamment :

- la parole aux élèves – Une perspective de la vie scolaire à travers le regard des élèves. Ce point est important puisque c'est pour eux que nous travaillons!
- la parole au représentant du Comité de parents – Une perspective globale qui permet de situer l'EEI au sein de la Commission scolaire des Patriotes et d'être informés des sujets traités au Comité de parents;
- la parole au représentant de la communauté – Démontre l'importance que nous accordons à la relation-école-communauté;
- la parole au public – Invitation à tous les parents à nous faire part de leurs préoccupations, de leurs questionnements ou de tout autre sujet pouvant être traité au CÉ;

- « Vie scolaire » Ce point a été ajouté une fois de plus cette année dans le but de partager les « bons coups ». Notre école est dynamique et fourmille de magnifiques projets qui nous apparaissent importants de mettre en valeur.

Le CÉ est intimement lié à la Fondation de l'École d'éducation internationale [FEEI]. Il est primordial de souligner l'apport exceptionnel de la Fondation à notre école. Les membres de la Fondation travaillent avec passion et dévouement afin d'enrichir le milieu de vie et d'apprentissage des élèves de l'EEI. Cette année, ce sont approximativement 40 000 \$ qui ont été investis. Nous remercions sincèrement les parents et les membres du personnel impliqués à la FEEI!

Pour terminer, rappelons que les parents membres du CÉ représentent tous les parents de l'école. Ces derniers sont donc invités à communiquer avec nous en tout temps. Nos coordonnées sont disponibles sur demande auprès de la direction de l'école.

Merci à tous et à toutes qui se sont engagés pour nos enfants!  
Salutations sincères,



Claude Lemay  
Président du Conseil d'établissement  
École d'éducation internationale

## **RAPPORT APPROUVÉ | RENCONTRE DU CÉ DU MARDI 14 JUIN 2016**

m:\echanges\_admin\echange\_sec\_g\mes documents\conseil d'établissement\2015-2016\rapport annuel cé 2015-2016.docx